	Compétences / Performances BLOC1							
	Support et mise à disposition de services informatiques	BLOC1	Support et mise à disposition de services informatiques					
B1.1	Gérer le patrimoine informatique	B1.1	Gérer le patrimoine informatique					
	Recenser et identifier les ressources numériques	P1.1.1	Le recensement du patrimoine informatique est exhaustif et réalisé au moyen d'un outil de gestion des actifs informatiques.					
B1.1.2	Exploiter des référentiels, normes et standards adoptés par le pres- tataire informatique	P1.1.2	Les référentiels, normes et standards sont mobilisés de façon pertinente.					
B1.1.3	Mettre en place et vérifier les niveaux d'habilitation associés à un service	P1.1.3	Les droits mis en place correspondent aux habilitations des acteurs.					
B1.1.4	Vérifier les conditions de la continuité d'un service informatique	P1.1.4	Les conditions de continuité et de reprise d'un service sont vérifiées et les manquements sont signalés.					
B1.1.5	Gérer des sauvegardes	P1.1.5 P1.1.6	Les sauvegardes sont réalisées dans les conditions prévues conformément au plan de sauvegarde. Les restaurations sont testées et opérationnelles.					
B1.1.6	Vérifier le respect des règles d'utilisation des ressources numériques	P1.1.7	Les écarts par rapport aux règles d'utilisation des ressources numériques sont détectés et signalés.					
B1.2	Répondre aux incidents et aux demandes d'assistance et d'évolu- tion	B1.2	Répondre aux incidents et aux demandes d'assistance et d'évolution					
B1.2.1	Collecter, suivre et orienter des demandes	P1.2.1	En utilisant les outils adaptés, les demandes d'assistance ont été prises en compte, correctement diagnostiquées et leur traitement correspond aux attentes.					
		P1.2.2	La réponse à une demande d'assistance est conforme à la procédure et adaptée à l'utilisateur. La méthode de diagnostic de résolution d'un incident est adéquate et effi-					
	Traiter des demandes concernant les services réseau et système, ap-	P1.2.3	ciente.					
B1.2.2 B1.2.3	plicatifs Traiter des demandes concernant les applications	P1.2.4 P1.2.5	Une solution à l'incident est trouvée et mise en œuvre. Le cycle de résolution des demandes respecte les normes et standards du prestataire informatique.					
			L'utilisation d'un logiciel de gestion de parc et d'incidents est maîtrisée. Le compte rendu d'intervention est clair et explicite.					
			La communication écrite et orale est adaptée à l'interlocuteur.					
B1.3	Développer la présence en ligne de l'organisation	B1.3	Développer la présence en ligne de l'organisation					
	., .	P1.3.1	L'image de l'organisation est conforme aux attentes et valorisée.					
B1.3.1	Participer à la valorisation de l'image de l'organisation sur les médias numériques en tenant compte du cadre juridique et des enjeux économiques	P1.3.2	Les enjeux économiques liés à l'image de l'organisation sont identifiés et les obligations juridiques sont respectées.					
		P1.3.3	Les mentions légales sont accessibles et conformes à la législation.					
B1.3.2	Référencer les services en ligne de l'organisation et mesurer leur vi- sibilité.	P1.3.4	La visibilité des services en ligne de l'organisation est satisfaisante.					
B1.3.3	Participer à l'évolution d'un site Web exploitant les données de l'organisation.	P1.3.5	Le site Web a évolué conformément au besoin exprimé.					
B1.4	Travailler en mode projet	B1.4	Travailler en mode projet					
B1.4.1	Analyser les objectifs et les modalités d'organisation d'un projet		L'analyse des besoins et de l'existant est pertinente.					
B1.4.2	Planifier les activités	P1.4.3 P1.4.4 P1.4.5	Les activités personnelles sont planifiées selon une méthodologie donnée et les ressources humaines, matérielles et logicielles nécessaires sont mobilisées de manière efficace et pertinente. Le découpage en tâches est réaliste. Les livrables sont conformes. Le projet est documenté.					
	2		Un compte rendu clair et concis est réalisé et les écarts sont justifiés.					
	Évaluer les indicateurs de suivi d'un projet et analyser les écarts		La communication écrite et orale est adaptée à l'interlocuteur.					
B1.5	Mettre à disposition des utilisateurs un service informatique	B1.5	Mettre à disposition des utilisateurs un service informatique Des tests pertinents d'intégration et d'acceptation sont rédigés et effec-					
B1.5.1	Réaliser les tests d'intégration et d'acceptation d'un service	P1.5.1 P1.5.2	Les outils de test sont utilisés de manière appropriée.					
L			Un rapport de test du service est produit.					
B1 5 2	Déployer un service		Un support d'information est disponible.					
B1.5.3	Accompagner les utilisateurs dans la mise en place d'un service		Les modalités d'accompagnement sont définies.					
B1.6	Organiser son développement professionnel	P1.5.6 B1.6	Le service déployé est opérationnel et donne satisfaction à l'utilisateur. Organiser son développement professionnel					
51.0	Organiser som developpement professionner		Les besoins de formation sont identifiés pour assurer le support ou mettre					
B1.6.1	Mettre en place son environnement d'apprentissage personnel	P1.6.1 P1.6.2	à disposition un service. L'environnement d'apprentissage personnel est délimité et expliqué.					
B1.6.2	Mettre en œuvre des outils et stratégies de veille informationnelle		La veille est régulière et vise à :					
			P1.6.3.1 Repérer les techniques et technologies émergentes du secteur informatique ;					
			P1.6.3.2 Utiliser de manière approfondie des moyens de recherche d'information ;					
			P1.6.3.3 Renforcer de ses compétences.					
	Gérer son identité professionnelle	P1.6.4	L'identité professionnelle est pertinente et visible sur un réseau social pro-					
R1.6.4	Développer son projet professionnel		fessionnel.					

	Compétences / Performances BLOC2							
	Conception et développement d'applications	BLOC2	Conception et développement d'applications					
B2B.1	Concevoir et développer une solution applicative	B2B.1	Concevoir et développer une solution applicative					
B2B.1.1	Analyser un besoin exprimé et son contexte juridique	P2B.1.1	La proposition de la solution applicative répond au besoin exprimé dans le cahier des charges y compris dans sa dimension contractuelle :					
B2B.1.2	Participer à la conception de l'architecture d'une solution applicative		P2B.1.1.1 La modélisation de l'application est conforme aux besoins ;					
B2B.1.3	Modéliser une solution applicative		P2B.1.1.2 La maquette des éléments applicatifs de la solution respecte les fonctionnalités exprimées ;					
B2B.1.4	Exploiter les ressources du cadre applicatif (framework)		P2B.1.1.3 Les spécifications de l'interface utilisateur répondent aux contraintes ergonomiques.					
B2B.1.5	Identifier, développer, utiliser ou adapter des composants logiciels	P2B.1.2	Le choix des composants logiciels à utiliser et/ou à développer est pertinent.					
	Exploiter les technologies Web pour mettre en œuvre les échanges	P2B.1.3	Les composants logiciels sont validés par les procédures de tests unitaires et fonctionnels. Un service Web est exploité pour échanger des données entre applica-					
B2B.1.6	entre applications, y compris de mobilité	P2B.1.4	tions. Les données persistantes liées à la solution applicative sont exploitées à					
B2B.1.7	Utiliser des composants d'accès aux données		travers un langage de requête lié à la base de données qui peut être le langage de requête proposé par les échanges applicatifs des technologies Web, un langage de requête présent dans l'outil de correspondance objet-relationnel ou toute autre solution de persistance					
		P2B.1.6	La solution est développée dans les règles de l'art : P2B.1.6.1 Le développement répond à l'expression des besoins fonctionnels et respecte les contraintes techniques figurant dans le cahier des charges ;					
B2B.1.8 B2B.1.9	Intégrer en continu les versions d'une solution applicative Réaliser les tests nécessaires à la validation ou à la mise en produc- tion d'éléments adaptés ou développés		P2B.1.6.2 Les tests d'intégration sont réalisés ; P2B.1.6.3 Un outil collaboratif de gestion des itérations de développement et de versions est utilisé ; P2B.1.6.4 Une documentation des versions vient appuyer l'intégration					
			continue ; P2B.1.6.5 Les composants logiciels sont documentés de manière à être réutilisés ;					
B2B.1.1 0	Rédiger des documentations technique et d'utilisation d'une solu- tion applicative		P2B.1.6.6 Un document est rédigé pour chaque contexte d'utilisation de l'application et est adapté à chaque destinataire tant par son contenu que par sa présentation ;					
		P2B.1.7	P2B.1.6.7 Le développement tient compte des préoccupations de développement durable. L'application développée est opérationnelle conformément au cahier					
B2B.1.1	Exploiter les fonctionnalités d'un environnement de développe-		des charges et stable dans l'environnement de production.					
1	ment et de tests							
B2B.2	Assurer la maintenance corrective ou évolutive d'une solution applicative		Assurer la maintenance corrective ou évolutive d'une solution applica- tive					
B2B.2.1	Recueillir, analyser et mettre à jour les informations sur une version d'une solution applicative	P2B.2.1	L'évolution de la solution applicative répond aux besoins exprimés dans le cahier des charges.					
B2B.2.2	Évaluer la qualité d'une solution applicative	P2B.2.2	La modélisation de l'application existante est mise à jour par les nou-					
		P2B.2.3	velles fonctionnalités et/ou les nouveaux correctifs apportés. L'interface utilisateur est mise à jour en respectant les contraintes ergo-					
	Analyser et corriger un dysfonctionnement	P2B.2.4	nomiques. Un outil collaboratif de gestion des versions est utilisé.					
		P2B.2.5	Des composants logiciels sont adaptés pour améliorer la qualité de la so- lution applicative.					
B2B.2.3		P2B.2.6	Les composants logiciels adaptés et/ou corrigés sont validés par les pro- cédures de tests unitaires et fonctionnels. Le dysfonctionnement de la solution existante est corrigé selon les pro-					
		P2B.2.7	Le dystonctionnement de la solution existante est corrige selon les pro- cédures en vigueur et dans les délais. Les accès aux données persistantes à travers le langage de requête du					
			quête proposé par les échanges applicatifs de technologies Web, le lan- gage de requête proposé par les échanges applicatifs des technologies Web, le lan- gage de requête de l'outil de correspondance objet-relationnel ou toute autre solution de persistance sont mis à jour.					
		P2B.2.9	Les tests de non régression sont réalisés.					
B2B.2.4	Mettre à jour des documentations technique et d'utilisation d'une		Les composants logiciels sont documentés de manière à être réutilisés.					
	solution applicative	P2B.2.11	La documentation technique et d'utilisateurs de la solution applicative sont mises à jour.					
B2B.2.5 B2B.3	Élaborer et réaliser les tests des éléments mis à jour Gérer les données	P2B.2.12 B2B.3	L'application améliorée et/ou corrigée est opérationnelle et stable dans l'environnement de production. Gérer les données					
	Exploiter des données à l'aide d'un langage de requêtes		L'exploitation des données permet de construire l'information attendue.					
		P2B.3.2	Les accès aux données sont contrôlés conformément aux habilitations définies par le cahier des charges.					
B2B.3.2		P2B.3.3	Les traitements pris en charge par les composants développés dans la base de données sont conformes aux demandes du cahier des charges.					
B2B.3.3	Concevoir ou adapter une base de données	P2B.3.4	Les données sont modélisées conformément au besoin de la solution applicative.					
	Series on daupter and base de données		Le choix du type de base de données est pertinent. L'accessibilité des données est conforme à la qualité de service attendue.					
			La base de données est sauvegardée selon la planification retenue.					
B2B.3.4	Administrer et déployer une base de données	P2B.3.8	Des tests de restauration sont effectués.					
		P2B.3.9	La base de données est opérationnelle et stable dans l'environnement de production.					

	Compétences /	Performa	nces BLOC3
	Cybersécurité des services informatiques		Cybersécurité des services informatiques
B3.1	Protéger les données à caractère personnel	B3.1	Protéger les données à caractère personnel
B3.1.1	Recenser les traitements sur les données à caractère personnel au sein de l'organisation Identifier les risques liés à la collecte, au traitement, au stockage et à	P3.1.1	La collecte, le traitement et la conservation des données à caractère per- sonnel sont effectués conformément à la réglementation en vigueur. La charte informatique contient des dispositions destinées à protéger les
B3.1.2	la diffusion des données à caractère personnel	P3.1.2	données à caractère personnel. Des supports de communication pertinents sont accessibles et adaptés
	Appliquer la réglementation en matière de collecte, de traitement et	P3.1.3	aux utilisateurs. Le recensement des traitements des données à caractère personnel est
D3.1.3	de conservation des données à caractère personnel	P3.1.4	exhaustif. Des moyens de protection sont mis en place pour garantir la confidentiali-
B3.1.4	Sensibiliser les utilisateurs à la protection des données à caractère personnel	P3.1.5	té et l'intégrité des données à caractère personnel en tenant compte des risques identifiés.
B3.2	Préserver l'identité numérique de l'organisation	B3.2	Préserver l'identité numérique de l'organisation
B3.2.1	Protéger l'identité numérique d'une organisation	P3.2.1	L'identité numérique de l'organisation est protégée en s'appuyant sur des moyens techniques et juridiques.
B3.2.2	Déployer les moyens appropriés de preuve électronique	P3.2.2	La preuve électronique est déployée de manière sécurisée et dans le respect de la législation.
B3.3	Sécuriser les équipements et les usages des utilisateurs	B3.3	Sécuriser les équipements et les usages des utilisateurs
B3.3.1	Informer les utilisateurs sur les risques associés à l'utilisation d'une ressource numérique et promouvoir les bons usages à adopter	P3.3.1	Des supports de communication interne sont accessibles aux utilisateurs et adaptés à leurs destinataires.
B3.3.2	Identifier les menaces et mettre en œuvre les défenses appropriées	P3.3.2	Les outils de défense mis en œuvre permettent de prévenir les menaces identifiées :
			P3.3.2.1 L'accès physique au terminal et à ses données est sécurisé ; P3.3.2.2 Les applications installées sont vérifiées par des procédures automatisées et des logiciels de sécurité ;
B3.3.3	Gérer les accès et les privilèges appropriés	P3.3.3	P3.3.2.3 Les flux réseaux sont identifiés et sécurisés. Les accès et privilèges respectent les règles organisationnelles :
			P3.3.3.1 Les utilisateurs sont authentifiés ;
			P3.3.3.2 Les habilitations sont configurées ;
			P3.3.3.3 L'accès aux données est contrôlé ;
			P3.3.3.4 Les privilèges sont restreints.
B3.3.4	Vérifier l'efficacité de la protection	P3.3.4	L'efficacité de la protection mise en œuvre est évaluée.
B3.4	Garantir la disponibilité, l'intégrité et la confidentialité des services informatiques et des données de l'organisation face à des cyberat taques	B3.4	Garantir la disponibilité, l'intégrité et la confidentialité des services in- formatiques et des données de l'organisation face à des cyberattaques
B3.4.1	Caractériser les risques liés à l'utilisation malveillante d'un service in- formatique	P3.4.1	Les risques associés à l'utilisation malveillante d'un service informatique sont caractérisés.
B3.4.2	Recenser les conséquences d'une perte de disponibilité, d'intégrité ou de confidentialité	P3.4.2	Les conséquences des actes malveillants sur un service informatique sont identifiées.
B3.4.3	Identifier les obligations légales qui s'imposent en matière d'archivage et de protection des données de l'organisation	P3.4.3	Les obligations légales en matière d'archivage et de protection des don- nées sont identifiées et respectées.
B3.4.4	Organiser la collecte et la conservation des preuves numériques	P3.4.4	Les preuves numériques sont conservées de manière sécurisée et dans le respect de la législation.
B3.4.5	Appliquer les procédures garantissant le respect des obligations légales	P3.4.5	Des procédures garantissant le respect des obligations légales sont opérationnelles et appliquées :
			P3.4.5.1 Un schéma présentant la segmentation du réseau est disponible ; P3.4.5.2 Les principes de mise en œuvre des contrôles des connexions
			aux réseaux sont validés ;
			P3.4.5.3 L'authentification et la confidentialité des échanges sont vérifiées
			; P3.4.5.4 La sécurité de l'administration est prise en compte ;
			P3.4.5.5 Les accès physiques et logiques à un serveur ou à un service sont
			vérifiés en fonction des habilitations et des privilèges définis ; P3.4.5.6 Les accès aux données sont contrôlés à chaque étape d'une tran-
			saction ;
			P3.4.5.7 Les systèmes et les applications sont actualisés en fonction des alertes de sécurité ;
			P3.4.5.8 Les vulnérabilités connues sont contrôlées
B3.5	Assurer la cybersécurité d'une solution applicative et de son déve- loppement	B3.5	Assurer la cybersécurité d'une solution applicative et de son développe- ment
B3.5.1	Participer à la vérification des éléments contribuant à la qualité d'un développement informatique	P3.5.1	Le respect des bonnes pratiques de développement informatique est vé- rifié (les structures de données sont normalisées, les accès aux données sont optimisés, le code est modulaire et robuste, les tests sont effectués).
B3.5.2	Prendre en compte la sécurité dans un projet de développement d'une solution applicative	P3.5.2	sont optimises, le code est modulaire et robuste, les tests sont effectues). Les préoccupations de sécurité sont prises en compte à toutes les étapes d'un développement informatique.
B3.5.3	Mettre en œuvre et vérifier la conformité d'une solution applicative et de son développement à un référentiel, une norme ou un standard de sécurité	P3.5.3	Les bonnes pratiques de sécurité sont mises en œuvre à toutes les étapes d'un développement informatique.
	para de Securito		Des tests de sécurité sont prévus et mis en œuvre. Les traitements sur les données à caractère personnel sont déclarés et
R3 5 1	Prévenir les attaques	P3.5.5	respectent la réglementation.
	Analyser les connexions (logs)		Le système d'authentification est conforme aux règles de sécurité.
	,		L'accès aux données respecte les règles de sécurité.
			Les échanges de données entre applications sont protégés.
	1	IP3.5.9	Les composants utilisés sont certifiés, sécurisés et actualisés.
B3.4.6	Analyser des incidents de sécurité, proposer et mettre en œuvre des contre-mesures	P3.5.10	Les contre-mesures mises en place corrigent et préviennent les incidents de sécurité. Les contre-mesures sont documentées de manière à en assurer le suivi.